



AVIS DE LA MAIRIE

CÉRÉMONIE

*Commémoration
Armistice du 08 mai 1945*

*Vous êtes invités à prendre part
à la cérémonie qui aura lieu le :*

*Le 08 mai 2026
à 10h30*

*Une gerbe sera déposée
devant le Monument aux morts,
place du marché
à Maubec-Coustellet*

